

Monsieur le président,  
Cher Monsieur Prévot,

Je me permets de faire appel à vous à propos du jeune Mamadou Lamarana BAH qui est menacé d'expulsion malgré une intégration exemplaire.

Ce jeune homme a suivi un chemin exceptionnel pendant ses 6 longues années d'attente, tant sur le plan personnel que scolaire et social. Il est un exemple de résilience et d'intégration réussie en Belgique.

Au cours de cette longue procédure, plusieurs rapports ont été envoyés au CGRA, attestant de son parcours exceptionnel et de la nécessité absolue de lui permettre de poursuivre son évolution parmi nous, dans un cadre stable et sécurisant.

Malheureusement, la procédure de régularisation 9 bis a été jugé irrecevable. Il avait pourtant un dossier solide et étayé, remplissant toutes les conditions pour obtenir une régularisation de séjour. Ce refus a été un choc terrible pour lui après six années d'espoirs et d'évolution personnelle. Six années aussi que la Belgique a consacrées à son éducation et à son intégration.

Pour dire les choses sans détour: son expulsion non seulement anéantirait ce jeune homme, mais constituerait aussi une perte pour notre communauté: nous avons besoin de jeunes comme Mamadou Lamarana BAH, qui ne demande qu'à poursuivre son parcours de vie parmi nous et à continuer à participer activement à la vie de notre société. Que ce soit par ses compétences d'éducateur, par son travail bénévole avec des enfants ou par son talent artistique, en six années de présence dans notre pays, Mamadou Lamarana BAH a contribué de manière exemplaire à la vie de notre communauté.

Un ultime recours va être introduit dans les prochaines semaines par son avocate, Maître Sybille GIOE, actuelle présidente de la LDH.

Il serait très, précieux de pouvoir compter votre soutien auprès de Madame de Moor pour lui éviter une expulsion.

Le numéro de dossier SP est : 8653737.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention, et ne doute pas qu'en tant que président d'un parti humaniste, vous aurez à coeur d'éviter à Mamadou Lamarana Bah une expulsion injustifiée.

Bien à vous,